

Médecine, maïeutique et sciences de la santé

Gestion de crise en situation sanitaire exceptionnelle

Pré-requis obligatoires

Cette formation s'adresse : aux médecins, titulaires ou en formation, aux pharmaciens, aux biologistes, ainsi qu'aux personnes du secteur privé, responsables sécurité-sûreté, logisticiens (industries, grandes entreprises de service public, etc...) et de l'administration (de l'Etat, territoriale, hospitalière), ainsi que les fonctionnaires de police, les militaires de la gendarmerie, etc..., susceptibles d'être impliqués, lors d'un évènement majeur, en qualité d'acteur de terrain, ou au sein d'une structure de gestion de crise en qualité d'expert ou de conseiller technique de l'autorité décisionnelle.

Langue du parcours	Français		
ECTS	ECTS		
Volume horaire			
TP : 0h	TD : 89h	CI : 0h	CM : 56h
Formation initiale	Non		
Formation continue	Oui		
Apprentissage	Non		
Contrat de professionnalisation	Non		

Objectifs du parcours

Le risque pouvant générer une situation de crise sanitaire est omniprésent dans notre société. Il peut se manifester par :

- des attentats de masse comme ceux qui ont été perpétrés à Paris en janvier et en novembre 2015 et plus récemment chez nous au Marché de Noël ;
- des situations accidentelles et/ou malveillantes dans des sites industriels de type Seveso ou lors de transports de matières dangereuses ;
- des catastrophes naturelles comme un séisme, des évènements climatiques ;

L'approche globale et transverse de la gestion des crises développée dans le Livre Blanc de la défense et sécurité nationale (version 2013) implique un haut niveau d'interopérabilité interservices de la part des acteurs majeurs. De ce fait, les acteurs décisionnels ainsi que les conseillers techniques en matière de gestion de crise doivent maîtriser :

- La connaissance des risques et des menaces ainsi que leurs conséquences, notamment en matière de santé publique ;
- Les méthodes de raisonnement tactique et de planification ;
- Les moyens interservices susceptibles d'être mis en œuvre ;
- Les postures et procédures opérationnelles dans lesquelles ils doivent prendre une part active.

Ces acteurs doivent être en mesure de s'intégrer pleinement dans un dispositif de secours interservices composé de la police/gendarmerie, des pompiers, du personnel de santé, des armées, des grands opérateurs publics (SNCF, CTS, etc...) pour : contribuer activement à la résilience ainsi qu'à la continuité et l'efficacité de la chaîne des secours lors d'un évènement majeur ;

- participer au groupe d'experts appelés à conseiller les autorités de l'Etat dans leur processus décisionnel.

Contact

Paul-Michel Mertes : mertes@unistra.fr

Gestion de crise en situation sanitaire exceptionnelle

	ECTS	CM	CI	TD	TP	TE	Stage
1. Connaissance de l'environnement contextuel		25 h		12 h		5 h	
2. Connaissance de l'environnement opérationnel		20 h		18 h		5 h	
3. Phase pratique : réponse institutionnelle hospitalière		24 h		12 h		5 h	
4. Communication de crise et gestion de la post-crise		20 h		14 h		5 h	